

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Catherine Fouquet

<https://www.cadre21.org/membres/ecce926f16ea99680736a856>

Date d'obtention : 2020-10-09 14:31:21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, il faut parler à l'auteur du signalement et à la victime puis il faut évaluer l'incident en déterminant l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

Deuxièmement, il faut vérifier l'information auprès de toutes les personnes impliquées et ce, de façon individuelle (en complétant la grille d'évaluation).

Troisièmement, si l'école juge que le geste était malveillant, il faut contacter les policiers, ne pas faire la grille d'évaluation à l'instigateur, lui expliquer les prochaines étapes et lui confisquer son cellulaire.

Si le geste est impulsif, il faut rencontrer l'instigateur et compléter la grille d'évaluation puis faire nos interventions en suivant le code de vie de l'école

Quatrièmement, il faut faire nos interventions selon le code de vie de l'école puis contacter les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que chaque situation est différente, de là l'importance d'utiliser la trousse Sexto pour s'assurer que les interventions soient constantes et cohérentes et qu'il n'y ait pas de biais humains inclus dans ces dernières. Chaque jeune peut vivre ces situations à sa propre manière et il est important comme intervenant de l'accompagner dans ce processus tout en s'assurant de lui offrir les outils nécessaires et de lui donner les bonnes marches à suivre afin que la situation problématique soit prise en charge par les bonnes personnes et par les bons moyens.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape que je trouve la plus délicate est de juger les intentions. Je trouve qu'il peut être difficile de séparer un geste malveillant d'un geste impulsif et comme l'impact que ces deux gestes ont sur la victime sont importants, il est très important de porter un bon jugement sur cet aspect.